

EMC Farm & Industrial Inc. - Conditions de Garantie (FR)

EMC Farm & Industrial Inc. offre une garantie limitée sur les pièces, valide pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat, applicable uniquement aux produits achetés via notre site officiel ou nos distributeurs autorisés. Cette garantie est régie exclusivement par les lois du Québec.

1. Activation et Procédure de Réclamation

Pour soumettre une réclamation, l'acheteur doit cesser immédiatement l'utilisation du produit et contacter le service à la clientèle d'EMC au 1-800-983-4038 ou à info@emcfarmindustrial.com. La réclamation doit inclure :

- La preuve d'achat (facture)
- Des photos et/ou vidéos du défaut allégué et de l'état général du produit

Toute réclamation incomplète sera jugée irrecevable. EMC se réserve le droit de rejeter toute demande insuffisamment documentée.

2. Portée de la Garantie

- La garantie couvre uniquement le remplacement des pièces défectueuses. Les frais de main-d'œuvre, de diagnostic, de démontage, de remontage et de transport (y compris les services express ou spécialisés) sont exclus et à la charge du client.
- Les pièces consommables (dents, boyaux, filtres, raccords, buses, connecteurs) ne sont pas garanties sauf défaut manifeste de fabrication.

3. Exclusions et Limitations La garantie est annulée dans les cas suivants :

- Démontage, modification ou réparation non autorisés
- Installation de pièces tierces sans approbation écrite préalable
- Installation, utilisation ou entretien inadéquats
- Mise en service avec pièces manquantes
- Dommages causés par les intempéries, la glace ou la neige
- Usage intensif ou abusif
- Réparations effectuées par des personnes non certifiées ou non licenciées

4. Exclusion de Garantie – Exposition Environnementale et Usage Non Autorisé

Exposition Environnementale et Usage Inadéquat La garantie est réputée nulle et non avenue si le produit est exposé à des conditions environnementales défavorables, incluant notamment :

- Immersion dans l'eau, exposition à la pluie ou surtensions électriques affectant les dispositifs électriques, moteurs à essence ou moteurs électriques
- Températures sous zéro affectant les tuyaux, conduits, réservoirs ou composants similaires

Une telle exposition constitue un usage inadéquat et est incompatible avec les paramètres opérationnels prévus du produit. EMC Farm & Industrial Inc. décline toute responsabilité pour les dommages résultant de ces conditions.

5. Installation ou Utilisation Non Autorisée

- Il incombe exclusivement à l'utilisateur final de s'assurer que le produit est installé et utilisé conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux applicables.
- Aucune garantie ne s'applique si le produit est installé, utilisé ou déployé dans un lieu ou d'une manière non autorisée, non permise ou non conforme aux exigences des autorités compétentes. EMC Farm & Industrial Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou infractions réglementaires découlant d'un tel usage non autorisé.

6. Inspection et Livraison

- Tous les produits sont inspectés avant livraison ou cueillette. Les dommages structurels doivent être signalés dans les 72 heures suivant la réception.
- Aucune réclamation ne sera acceptée après ce délai. Le client est invité à refuser toute livraison endommagée pour éviter les frais de retour.

7. Installation et Adaptation Climatique

- EMC recommande fortement l'installation par des professionnels licenciés.
- Les produits tels que les abris, serres, équipements de levage et accessoires sont conçus pour un usage temporaire et ne sont pas destinés à résister aux conditions climatiques extrêmes.
- Il incombe à l'utilisateur final de vérifier l'adéquation climatique avant la mise en service.

8. Garantie Légale et Droits Discretionnaires

- Cette garantie s'ajoute à la garantie légale prévue par le Code civil du Québec et la Loi sur la protection du consommateur, assurant que les produits sont aptes à l'usage prévu, exempts de vices cachés et durables dans des conditions normales.
- EMC se réserve le droit de refuser toute réclamation à sa seule discrétion si les conditions ne sont pas respectées.

9. Limitation de Responsabilité

EMC Farm & Industrial Inc. décline toute responsabilité pour les dommages directs, indirects, accessoires ou consécutifs, y compris la perte de profits, de revenus ou d'économies, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit.